

Maison
départementale
des personnes
handicapées



Madame TRAORE Saran Modibo
12 Rue A PRECISER
AMARYLLIS
91230 MONTGERON

Références à rappeler :

BENEFICIAIRE : Saran Modibo TRAORE
RESIDANT A : MONTGERON
DOSSIER N° : 3138701
AFFAIRE SUIVIE PAR : SECTEUR 3

EVRY, le 23 février 2015

Décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

Madame,

Nous vous informons qu'à la suite de votre demande de compensation du 10/02/2014 la commission réunie le 12/02/2015 vous a **accordé la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)**.

Compte tenu des éléments d'évaluation contenus dans le dossier il a été décidé :

- La qualité de travailleur handicapé (QTH) vous est reconnue pour la période du 12/02/2015 au 11/02/2020.

Motifs de la décision et compléments d'information :

Compte tenu des éléments d'évaluation médico-socio-professionnelle contenus dans votre dossier

Votre handicap réduit votre possibilité d'obtenir ou de conserver un emploi.

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé a pour seul but de vous aider dans vos démarches professionnelles. La RQTH ne procure aucune aide financière et n'est assujettie à aucun pourcentage d'incapacité ou d'invalidité.

En cas de désaccord avec une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie et des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.), deux voies de recours sont possibles :

1°) Le recours gracieux :

Un recours gracieux peut être formé contre cette décision dans le délai de deux mois maximum à compter de la réception de la présente notification par lettre simple à l'attention du Directeur de la Maison Départementale des Personnes Handicapées à l'adresse suivante :

Maison départementale des Personnes Handicapées
93 rue Henri Rochefort, 91000 EVRY

2°) Le recours contentieux :

Un recours contentieux peut être formé contre cette décision dans le délai de deux mois maximum à compter de la réception de la présente notification par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Tribunal administratif,
56 Av de Saint Cloud, 78010 VERSAILLES CEDEX

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

P/Le Président de la CDAPH

